

et indirects à la région liégeoise, mais également à toute la Wallonie. D'autant plus que l'on sait que le pôle d'activité qu'est l'aéroport de Liège occupe un rôle essentiel, une place essentielle, dans le développement économique de la région liégeoise et de la Wallonie.

Le groupe cdH se réjouit également puisque le ministre Collin vient de signer le nouveau contrat de gestion de la SOWAER avec une enveloppe de 250 millions d'euros d'investissement d'ici 2023 pour les deux aéroports régionaux que sont Liège et Charleroi.

M. le Président. - Je rappelle pour tout un chacun ou chacune que vous disposez d'une minute.

La parole est à Mme Morreale.

Mme Morreale (PS). - C'est vrai, le secteur aéroportuaire wallon est un secteur d'emploi, secteur d'avenir, secteur économique important. Notre position stratégique, en étant situé au cœur de l'Europe, fait en sorte que nous pouvons profiter de cette situation pour développer de l'emploi et de la main-d'œuvre, notamment peu qualifiée.

Néanmoins, c'est vrai que s'il existe de nombreux emplois avec le rachat de TNT par FedEx, il y avait un risque qui planait sur l'avenir d'un certain nombre d'emplois, puisque l'on sait que des sites sont proches du site de l'aéroport de Liège-Bierset. Il fallait absolument rencontrer les responsables du siège américain, ce que MM. les ministres Marcourt et Collin ont fait, avec des propositions, avec une volonté de vouloir présenter nos atouts. Je pense qu'ils ont été séduits, puisque les arguments semblent avoir été entendus cinq sur cinq, FedEx confirmant que Liège avait de véritables atouts, des possibilités de développement et qu'elle s'inscrivait dès lors dans la politique industrielle, notamment de Liège comme site.

Je suis sûre que nous aurons l'occasion d'y revenir de manière importante dans les prochaines semaines, avec notamment le retour de nos ministres, mais je pense que c'est une bonne nouvelle pour notre économie. C'est une bonne nouvelle pour les emplois. Réjouissons-nous.

C'était le message que le groupe PS souhaitait faire à l'entame de nos travaux.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT RÉGIONAL DE M. LEGASSE SUR « LA GESTION DES INONDATIONS EN WALLONIE »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la déclaration d'intérêt régional de M. Legasse sur « la gestion des inondations en Wallonie ».

La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Je voulais saluer une bonne nouvelle pour la sous-région du Brabant wallon, plutôt pour l'extrême ouest du Brabant wallon, les communes de Tubize, Rebecq et avoisinantes. Le 13 novembre 2010, elles ont été inondées et deux mois plus tard, elles ont été à nouveau inondées. C'était une véritable catastrophe naturelle.

Aujourd'hui, nous avons pu, grâce à l'Europe, grâce à la Région et au contrat Rivières, débloquer 2,7 millions d'euros pour retenir quelque 450 000 mètres cubes d'eau en amont de ces communes. C'est une excellente nouvelle.

Il est vrai que Tubize est une des communes – si pas la seule – qui s'est dotée d'un échevin qui a pour mission d'agir et de lutter contre les inondations ; c'est dire si le problème était prégnant et particulièrement important. Je voulais saluer ici cette excellente nouvelle et ces 2,7 millions d'euros pour ces quelque 450 000 mètres cubes d'eau retenus en amont.

QUESTIONS URGENTES

M. le Président. - Conformément à l'article 68 du règlement, les questions urgentes ont lieu en ce début de séance de l'après-midi.

QUESTION URGENTE DE MME GONZALEZ MOYANO À M. DI ANTONIO, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA MOBILITÉ ET DES TRANSPORTS ET DU BIEN- ÊTRE ANIMAL, SUR « LES NOUVELLES MESURES ENCADRANT L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX DOMESTIQUES »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question urgente de Mme Gonzalez Moyano à M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal, sur « les nouvelles mesures encadrant l'élevage d'animaux domestiques ».

La parole est à Mme Gonzalez Moyano pour poser sa question.

Mme Gonzalez Moyano (PS). - Monsieur le Ministre, la presse annonce ce matin différentes pistes que vous comptez mettre en œuvre afin de réglementer la condition de détention et d'élevage d'animaux domestiques.

Ma première question est la suivante.

Il semblerait que le secteur ait accueilli ces mesures assez froidement. Comment avez-vous organisé ces négociations autour de ces réflexions ?